

GOYET (Francis), « Première partie : Movere ou Le lieu commun selon le De Inventione », Le Sublime du "lieu commun". L'Invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance, p. 77-77

DOI: 10.15122/isbn.978-2-8124-5407-3.p.0095

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

PREMIÈRE PARTIE

Movere ou Le lieu commun selon le De Inventione

Omnia enim ornamenta eloquutionis, in quibus et suavitatis, et gravitatis plurimum consistit, et omnia quae in inventione verborum, et sententiarum aliquid habent dignitatis, in communes locos conferuntur.

Cicéron, De Inventione, 2. 49